



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

De l'ancien palais épiscopal dit «Hôtel Dupanloup» au Centre international universitaire pour la recherche Orléans (Loiret)

Rappel historique : Édifié au XVII^e siècle, l'ancien palais épiscopal est appelé aujourd'hui hôtel Dupanloup, du nom de Félix Dupanloup, évêque de 1849 à 1878. Suite à la séparation de l'Église et de l'État, le clergé abandonne le bâtiment en 1906. L'édifice est acheté par la Ville en 1919 et devient la bibliothèque principale d'Orléans jusqu'en 1994, année de l'inauguration de l'actuelle médiathèque. Réduit à l'usage d'une bibliothèque de quartier, il attendait depuis cette date une nouvelle affectation.

Contexte : La volonté de créer un lieu de prestige pour l'Université en centre-ville et de développer une structure pour son rayonnement à l'international, a motivé sa reconversion en un centre universitaire de recherche. Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville et la Région, l'Université d'Orléans, est depuis novembre 2013, le nouvel affectataire du site, en association avec le Studium (agence régionale de recherche et d'accueil international de chercheurs associés en région Centre).

Le rôle de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) :

S'agissant d'un immeuble classé au titre des Monuments historiques, la DRAC/CRMH a été étroitement associée à l'élaboration du projet de réhabilitation et a assuré de très près le contrôle scientifique et technique de l'opération (Gilles Blicek, conservateur des monuments historiques), notamment pour la conservation des décors et le choix de la valorisation intérieure.

Par ailleurs, propriété de l'état classée au titre des MH, le grand tableau de Charles-Joseph Natoire (1745) qui orne l'escalier d'honneur a été restauré à cette occasion (maîtrise d'œuvre G. Blicek).



Procédure : L'autorisation de travaux a été délivrée par le préfet de région (DRAC) le 17 décembre 2010. La Ville d'Orléans, via la SEMDO, a exercé la maîtrise d'ouvrage de l'opération et en a confié la maîtrise d'œuvre à Daniel Lefevre, architecte en chef des monuments historiques, assisté de Guillaume Clément, architecte du patrimoine.

Financement :

Après appel d'offres, estimation du coût du projet : 11 387 000 € HT.

Inscrit au CPER État-Région 2007-2013 :

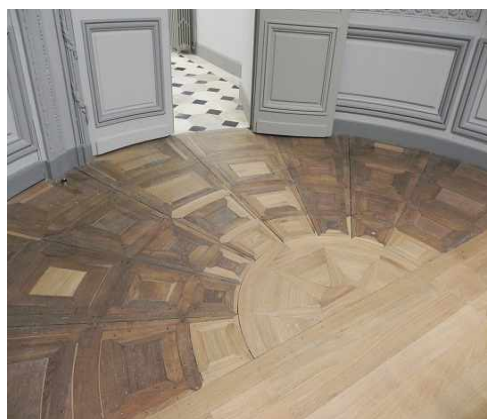
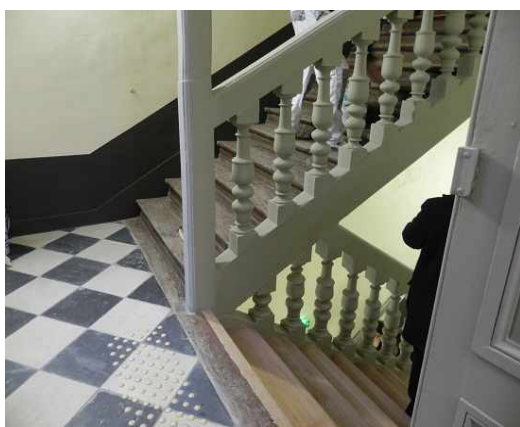
- **Ville Orléans** : 3,6 M€

- **État-ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche** : 1,4 M€

- **Région Centre** : 5,8 M€.

- **État ministère de la culture (DRAC)** : 2,8 M€ (soit 40% des dépenses éligibles au titre des monuments historiques).

Le programme de travaux a été lancé le 3 février 2012 et s'est achevé le 6 décembre 2013 avec la prise de possession des lieux par l'Université.



L'intervention du service régional de l'archéologie (SRA) :

Dans le cadre des procédures relatives à l'archéologie préventive, ce projet a fait l'objet d'une prescription de diagnostic (arrêté n° 10/0354 du 28/07/2010). Cette opération, réalisée par l'Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP - responsable scientifique Diane Carron), a porté principalement sur la cour d'honneur en prévision des interventions de restauration et d'aménagement de celle-ci.

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, une fouille préventive a été prescrite (arrêté n° 11/0517 du 03/11/2011). Dirigée par Julien Courtois du Service archéologique municipal d'Orléans, elle a concerné une partie de l'enceinte urbaine de l'Antiquité à la fin du XVIe siècle. Les vestiges de cette enceinte (portion de courtine et tour du Plaidoyer-L'évêque), conservés en élévation dans les bâtiments actuels, ont fait l'objet d'une étude archéologique et sont préservés dans les aménagements nouveaux des sols et le passage des divers réseaux.

Le Rapport final d'opération transmis le 3 avril 2012 sera examiné prochainement par la CIRA du Centre Nord.

Du «1% artistique» liée à la réhabilitation de l'Hôtel Dupanloup ... :

La commande publique locale que constitue le «1% artistique» a été réalisée pour la salle principale de lecture «Georges Bataille», au premier étage de l'ancienne bibliothèque municipale, sous la maîtrise d'ouvrage de la Société d'Économie Mixte de la ville d'Orléans (la Semdo). Ce concours a retenu la proposition de l'artiste, **Bruno Rousselot**, dont le projet : un décor peint sur les 74 médaillons inclus dans les boiseries de la salle des thèses s'insère parfaitement dans les lambris et cartels de cette magnifique salle.

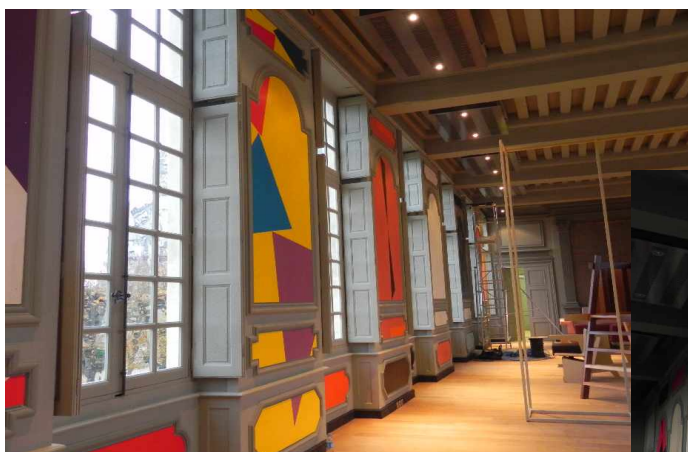
Le conseiller pour les arts plastiques de la DRAC Centre, a coordonné cette première opération, en lien étroit avec les services de la Ville.

... à la commande publique nationale pour le mobilier :

Dans la suite de ce premier concours, l'Université d'Orléans souhaite qu'un effort particulier pour l'aménagement intérieur de cette nouvelle institution soit fait. Une seconde opération de commande artistique, par l'intermédiaire de la procédure dite de la «commande publique nationale», pilotée directement par la direction générale de la création artistique (DGCA) du Ministère de la culture et de la communication est lancée.

Son objectif premier porte sur l'aménagement de la salle d'honneur, future salle de soutenance des Thèses, de conférence et colloque, par du mobilier de création. Le budget initialement prévu par l'Université pour l'achat de mobilier standard sera utilisé pour la réalisation d'un mobilier de création.

L'Université, en relation avec le comité de pilotage (composés des représentants de la Ville d'Orléans, l'Université, la DGCA, la DRAC, l'architecte, le Frac Centre et l'ESAD), a élaboré un cahier des charges complexe qui distingue les différentes opérations visant à l'aménagement d'un périmètre de 2000 m². Il confie au créateur le soin de concevoir des installations de mobilier à partir de créations originales, de pièces existantes de sa conception modifiées ou repensées, ou même d'objets standard sélectionnés sur catalogues. La conception globale de leur installation dans les lieux et notamment la polyvalence dans la salle d'honneur accueillant les soutenances de thèse, doit également être considérée.



Quest-ce que la commande publique artistique ?

En accompagnant et en soutenant la commande publique d'œuvres d'art, l'État, ministère de la Culture et de la Communication, affirme sa volonté d'accompagner ses partenaires publics (collectivités territoriales, établissements publics, en association, parfois, avec partenaires privés), dans l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie. Par la présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain, la commande publique permet la rencontre de la création contemporaine par le plus grand nombre.

Elle vise aussi à donner aux artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux ou la dimension nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet - l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie, dans l'espace public - et une procédure marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire, jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public.

Ce dispositif volontaire, ambitieux, a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, l'aménagement paysager ou les interventions par la lumière.

Les aspirations de commande publique ont, elles aussi, profondément évolué. La notion d'usage ou de fonctionnalité de l'œuvre n'est plus récusée. L'intervention peut parfois avoir un caractère éphémère (intervention sur des décors ou un événement), donnant l'occasion d'une perception nouvelle et marquante de l'espace.

Ce soutien à la création du ministère de la Culture et de la Communication répond aux enjeux de l'élargissement des publics de l'art contemporain et de l'encouragement des artistes à créer des œuvres inédites et exceptionnelles.

DGCA - MCC

Le défi proposé par le designer **Jurgen Bey**, retenu par le comité de pilotage, est donc de meubler, non seulement la seule salle d'honneur, mais quasiment la totalité des 23 salles en suivant un principe d'aménagement commun à l'ensemble des espaces de l'édifice. Ainsi une vingtaine de pièces originales (tables, fauteuil, chaire...) est complétée par une vingtaine d'autres sélectionnées dans un catalogue d'éditeur et de mobilier ancien.

De plus, Jurgen Bey dont la dimension pédagogique est intimement liée à sa démarche artistique, a sollicité la créativité des étudiants de l'**École supérieure d'art et de design (ESAD)** d'Orléans, sur une série de pièces blanches qui viendront orner le monument. Durant l'été 2013, le designer a animé une Master Class de design à l'ESAD. Un ensemble de dix projets de meubles originaux conçus par les étudiants sous la supervision du Studio seront réalisés et présentés de façon permanente dans les salles de l'hôtel Dupanloup. Ces projets auront vocation à être renouvelés régulièrement en fonction du degré d'implication des nouvelles générations d'étudiants de l'ESAD.



mobiles. Cette iconographie, constituant parfois une nouvelle héraldique, est pensée comme un élément permettant aux futurs visiteurs du lieu, d'engager facilement la conversation.



Les panneaux et le mobilier pourront être déplacés en fonction des usages des différentes pièces.



L'adéquation est perceptible entre la sophistication des recherches menées par le designer néerlandais, et le cadre, à la fois patrimonial et contemporain, chargé de mémoire, et destiné à constituer bientôt au cœur du centre historique d'Orléans, des espaces de rencontre et de travail ainsi qu'une vitrine prestigieuse pour les échanges internationaux.



Crédits photographiques : Studio Makkink & Bey ; DRAC Centre